

Je tiens à ce que le comité sache bien que s'il doit y avoir une partie de l'Alberta qui n'aura pas sa juste part de représentation, ce sera la division de Strathcona, car pour tous ceux qui connaissent le Nord-Ouest, il n'y a pas l'ombre d'un doute que c'est de beaucoup le plus peuplé de tous les districts électoraux des nouvelles provinces.

Faisons maintenant une autre comparaison. Dans le district d'Alberta, il y a 59 districts scolaires, et dans celui de Strathcona, que j'ai l'honneur de représenter, on en compte 245. Ainsi, chaque division provinciale du district d'Alberta aurait 12 districts scolaires, tandis que chaque division provinciale du district de Strathcona en aurait 41.

M. LALOR : Par combien d'élèves ces écoles sont-elles fréquentées, en moyenne.

M. PETER TALBOT : Je ne le sais pas au juste.

M. LALOR : C'est ce qu'il serait important de savoir.

M. PETER TALBOT : Je sais par les chiffres que l'honorable premier ministre a donnés, hier soir, que le nombre des élèves qui fréquentent les écoles est plus considérable au nord de Red-Deer qu'au sud.

M. LALOR : S'agit-il d'une simple affirmation ou avez-vous des faits à l'appui de ce que vous avancez ?

M. PETER TALBOT : Ma preuve se trouve dans les chiffres officiels fournis au premier ministre par le commissaire du dénombrement du Nord-Ouest à Régina.

Quelques DEPUTES : Très bien ! très bien !

M. INGRAM : Le très honorable premier ministre ne pourrait-il pas connaître exactement le nombre d'enfants qui fréquentent ces écoles ?

Sir WILFRID LAURIER : Quelles écoles ?

M. INGRAM : Les écoles dont a parlé l'honorable député (M. Peter Talbot).

Sir WILFRID LAURIER : On ne m'a pas demandé ce renseignement. On a voulu connaître le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles de la partie nord et celles de la partie sud de Red-Deer. Je me suis procuré ce détail et j'ai fait connaître à la Chambre les chiffres officiels.

M. INGRAM : Sont-ce là les écoles dont parle l'honorable député (M. Peter Talbot) ?

Sir WILFRID LAURIER : Les chiffres donnés par mon honorable ami (M. Peter Talbot) font partie des calculs officiels que j'ai cités hier.

Quelques DEPUTES : Très bien ! très bien !

M. INGRAM : Il est bien beau de dire : "Très bien ! très bien !", mais se trouve-t-

il un seul membre de la droite, à commencer par le premier ministre, qui prétende que les chiffres indiquant le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles du district d'Alberta, ont été donnés à la Chambre ?

Sir WILFRID LAURIER : Oui.

M. INGRAM : Dans la partie nord et dans la partie sud ?

Sir WILFRID LAURIER : Oui.

M. INGRAM : Je voudrais avoir ces chiffres : qu'on nous les fournisse de nouveau.

M. BARKER : L'honorable député (M. Peter Talbot) veut-il attendre que nous ayons ces chiffres, ce qui ne prendra pas de temps ?

Sir WILFRID LAURIER : Lisez les "Débats" et vous y trouverez ces calculs.

M. PETER TALBOT : Que le comité me permette de lui signaler d'autres faits. Tous les députés de l'Ouest savent que la partie sud de l'Alberta est surtout occupée par les éleveurs et qu'elle est peu colonisée. Les états fournis par le ministère de l'Intérieur indiquent qu'au nord du township n° 38, il y a 51 pâturages affermés, tandis qu'au sud de cette ligne, on en compte 408 dont plusieurs couvrent une très grande superficie. Un pâturage est un terrain loué par le Gouvernement à un éleveur. L'étendue de terre ainsi affermée au nord du township n° 38 est de 11,520 acres ; celle affermée au sud de ce même township est de 1,550,720 acres. On compte 38 demandes de baux pour 54,000 acres de terre devant servir comme pâturages, au nord du township n° 38, alors que 38 éleveurs veulent obtenir l'affermage de 5,514,500 acres au sud de ce même township. Ceux qui demandent ces derniers baux basent leur requête sur le fait que cette région n'est pas propice à l'agriculture et ne peut servir que de pâturages.

Si la Chambre adoptait cette contre-proposition, nous aurions au sud de Red-Deer 14 circonscriptions électorales, alors qu'on en compterait 11 au nord de cette ligne. Ce serait conserver la répartition opérée par le gouvernement territorial en 1902. J'affirme que cette délimitation était injuste, et je puis prouver ce que j'avance par le nombre des suffrages exprimés un mois après cette répartition. Hier ou avant-hier soir, j'ai donné des calculs qui devaient se rapporter à ce détail important, mais, malheureusement, ces chiffres n'étaient pas parfaitement exacts. Je constate, heureusement pour moi, qu'on s'est trompé dans ces calculs des deux côtés de la Chambre. Je voudrais maintenant corriger ces erreurs et fournir les chiffres que j'ai trouvés dans les rapports publiés par le gouvernement territorial.

En 1902, le conseil des Territoires a divisé le district d'Alberta en 15 circonscriptions électorales, dont 9 au sud et 6 au nord de Red-Deer. Voici les noms de ces divisions